

**PROJET Initiation à la Revue de la Littérature (RL) Travail de fin d'étude**

Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'universitarisation de la profession infirmière et du développement de la pratique basée sur des preuves ou données probantes (Evidence Based Nursing). Il a pour but d'amener les étudiants à une réflexion collective puis individuelle à partir des données scientifiques et professionnelles qui contribue à l'évolution de la pratique professionnelle et/ou de son identité professionnelle.

**Il s'inscrit dans la continuité de l'UE 3.4 S4 (pré-requis) et contribue à la validation des UE suivantes :**

**UE 3.4 S6 (2 ECTS) Initiation à la démarche de recherche**

Modalités d'évaluation : travail écrit collectif sous forme d'une revue de la littérature scientifique et professionnelle sur un sujet d'intérêt professionnel

**UE 5.6 S6 (8 ECTS) Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles**

Modalités d'évaluation : présentation et argumentation orale et collective des résultats de la recherche

**UE 5.7 S6 (1 ECTS) UE Optionnelle**

Présentation orale du projet professionnel de l'étudiant et sa mise en lien avec la recherche effectuée ou plus largement avec la recherche en Sciences Infirmières.

**UE 6 2 S6 (1 ECTS) Anglais**

Modalités d'évaluation : Rédaction collective de l'abstract de la revue de littérature scientifique et professionnelle.

## I. DEFINITION DE LA RL :

La RL est une étude ciblée, approfondie et critique des principaux travaux de recherche existants sur un thème professionnel particulier. Elle permet de rendre compte des connaissances principales sur les travaux de recherche du domaine ciblé et de poursuivre la réflexion jusqu'à l'élaboration d'une question de départ (d'après Jaillet & Mabillon-Bonfils, p. 42)

## II. FINALITES :

- Promouvoir une pratique clinique infirmière basée sur des données probantes
- Expérimenter une initiation à la recherche
- Acquérir une lecture critique des articles professionnels et/ ou scientifiques en recherche infirmière
- Réaliser un travail d'intérêt professionnel
- Questionner ses certitudes

## III. DEMARCHE DU TRAVAIL DE RECHERCHE :

A partir d'une thématique professionnelle, d'expériences de stage ou de centres d'intérêts professionnels :

### Etape 1 : Démarche de problématisation et identification d'une question

- **Identifier** un thème (étayé par des publications ou à partir d'une ou plusieurs situations vécues en stage)
- **Déterminer** en quoi ce thème interpelle et les questions qui émergent sur le plan professionnel
- **Formuler une question préliminaire**

### Etape 2 : Recueil et sélection des sources documentaires

- **Identifier** les outils et critères méthodologiques de la recherche (utilisation de base de données, mots clés, période, périmètre, ouvrages ...)

- **Réaliser** la recherche d'articles scientifiques et/ou professionnels (fiches de lecture).
- **Sélectionner** les articles retenus ou pas. Au minimum 5 articles scientifiques et/ou professionnels sont attendus.

### **Etape 3 : Traitement et analyse critique de l'information recueillie**

- Présenter et **analyser** les résultats de la recherche documentaire (que sait-on sur le sujet étudié, quelles sont les intérêts et limites des résultats, pour quelles raisons)

### **Etape 4 : Synthèse de la revue de littérature**

- Synthèse du travail de recherche
- Discussion des résultats
- Formulation d'une question de départ
- Conclusion du travail de fin d'étude

### **Etape 5 : Rédaction des abstracts**

- Rédiger l'**abstract** de la RL en français.
- Rédiger l'**abstract** de la RL en anglais qui doit être sur un **support séparé du TFE et doit être accompagné de l'abstract en français**

Cf proposition de plan en Annexe si besoin

#### **IV. MODALITES CONSTITUTION DES GROUPES :**

Les étudiants constitueront des groupes de 3 étudiants (4 uniquement pour des raisons arithmétiques) au sein des quarts de promo : A1 ; A2 ; B1 ; B2.

Les groupes seront composés exclusivement d'étudiants EPPA et exclusivement d'étudiants civils

La constitution des groupes sera supervisée et validée par l'équipe de 3<sup>ème</sup> année.  
Tirage au sort en cas de besoin.

Dans le cas exceptionnel où un étudiant se retrouve seul en cours de travail, un rendez-vous avec la Direction sera organisé pour décider des modalités de poursuite du travail.

#### **VI. ROLE DU BINOME DE FORMATEURS GUIDANTS**

Un binôme de formateurs assure l'accompagnement de plusieurs groupes d'étudiants sur des temps communs programmés. Les étudiants sont responsables de la qualité de leur production.

L'association groupes ESI et binôme de formateurs se fera par tirage au sort.

Le binôme de formateurs :

- Assure les guidances groupales obligatoires selon le planning (5 à 6 séances de guidances collectives sont planifiées aux semestres 5 et 6)
- Valide le thème / sujet de chaque trinôme\* d'étudiants
- Guide le groupe dans la méthodologie du travail à réaliser
- Veille au suivi de l'échéancier déterminé par l'équipe pédagogique,
- Accompagne les étudiants dans leurs questionnements et dans leur démarche de réflexion professionnelle,
- Informe les étudiants de la nécessité du respect des règles de rédaction d'un travail écrit en collaboration avec le documentaliste,
- Chaque formateur du binôme accompagnateur, avec son co-jury, évaluera son groupe de suivi.

En cas d'absence d'un formateur, c'est son binôme qui réalisera l'accompagnement du groupe.

Selon la situation la Direction pourra intervenir sur un changement de modalités de guidance.

### **TABLEAU RECAPITULATIF DES DATES DE GUIDANCE COLLECTIVES AU TFE**

<b>Dates</b>	<b>Contenu des séances de guidance</b>
12/01/2026 13h45 – 16h45	<b>Séance n°1 :</b> Modalités du travail en groupe Présentations des chartes de fonctionnement. Choix et validation du thème, du sujet et émergence des questionnements professionnels,
23/01/2026 09h30 – 12h30	<b>Séance n°2 :</b> Finalisation et validation de la question préliminaire. Identification et argumentation des outils et critères méthodologiques des recherches (mots clés, périodes retenues...).
16/03/2026 13h45 – 16h45	<b>Séance n°3 :</b> Point d'étape sur l'avancement de la recherche. Présentation et argumentation du choix des articles.
18/03/2026 13h45 – 16h45	<b>Séance n°4 :</b> Temps de Guidance par groupe si besoin.
26/03/2026 13h45 – 16h45	<b>Séance n°5 :</b> Analyse et traitement des données.
14/04/2026 13h45 – 16h45	<b>Séance n°6 :</b> Aide à la synthèse. Aide à la finalisation du travail et élaboration d'une question de départ.
Entre le 11 et le 12/05/2026 avant 16h00 Moodle	<b>Rendu TFE</b>
Soutenance Collective et Individuelle	20 Mai au 4 Juin <b>2026</b>

Des temps de travail par groupe seront programmés en semestres 5 et 6 en complément des guidances collectives.

Tout au long du travail les étudiants seront accompagnés collectivement et individuellement par H. Griffault Documentaliste

OBJECTIFS	CONTENUS	DATES
Permettre aux étudiants d'organiser leur recherche documentaire	Temps de recherche documentaire	18/11/2025 matin promo A 18/11/2025 AM promo B 2h00 Venir avec PC perso chargé
Permettre aux étudiants de mettre en œuvre les apports théoriques à l'aide des outils informatiques	Utilisation des normes APA + plagiat Zotéro  Présentation de la maquette TFE + écriture scientifique	2h promo A+ B 28/11/2025 HG  2h dates ? HG
Accompagner les étudiants dans le respect des normes	Accompagnement dans les normes APA et le paramétrage Word	Sur inscription à l'entrée du Centre de documentation- dates à définir à partir de mars
Permettre aux étudiants de préparer le rendu du TFE	Information sur les modalités du rendu TFE (version informatisée)	tutoriel (HG)

## VI - EVALUATION

Ce travail collectif fera l'objet d'un dossier de **20 à 30 pages** en respectant les critères d'un travail écrit aux normes APA.

Celui-ci sera rendu en format PDF en un seul fichier sur une zone de dépôt sur Moodle. Le dossier sera identifié ainsi : noms\_prenoms\_guidant.pdf

L'abstract en anglais est rendu à part sur une zone de dépôt, suivant les mêmes modalités d'identification.

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) à IFSI est encadrée par la charte.

Les modalités d'évaluation sont spécifiques à chaque UE.

La présence et l'implication active de chaque étudiant sera valorisée

- UE 3.4 S6 (2 ECTS) : évaluation du travail écrit noté sur 17 (+ 3 points maximum de valorisation)
- UE 5.6 S6 (8 ECTS) : soutenance orale collective notée sur 20.
- UE 5.7 S6 (1 ECTS) : soutenance orale individuelle du projet professionnel de l'étudiant et de sa mise en lien avec la recherche effectuée. Noté sur 20
- UE 6.2 S6 (1 ECTS) : réalisation d'un abstract en anglais. Noté sur 20

Si un formateur est absent le jour de l'évaluation, c'est le formateur du binôme qui la réalisera avec le co-jury professionnel.

## **ECHEANCES :**

**Les supports suivants seront rendus entre le 11 et le 12 mai 2026 avant 16h00**

- La version PDF du TFE sera déposée sur Moodle dans la zone de dépôt réservée à cet effet, en un seul fichier PDF.
- La version PDF de l'abstract en anglais sera déposée sur Moodle dans la zone de dépôt réservée à cet effet.

Les modalités de dépôt seront exclusivement sur MOODLE avec respect des échéances.

Le cas échéant le TFE ne sera pas recevable.

**La soutenance orale collective, se déroulera entre le 20/05/26 et le 04/06/2026 et se fera exclusivement en visioconférence.**

Chaque étudiant devra s'assurer en amont, de disposer de toute la technicité informatique nécessaire, pour se connecter individuellement.

Le jury sera constitué de deux personnes : l'un des deux guidants et un professionnel qui évalue **l'écrit et l'oral**.

La durée de la soutenance collective sera d'une heure, temps d'évaluation par le jury compris.

L'étudiant bénéficiera de 4 h sur le temps de stage pour participer aux soutenances.

**La soutenance orale individuelle sera réalisée à l'issue de la soutenance collective, dans un ordre préétabli par le jury.**

## **Modalités de rattrapage**

En cas d'invalidation de l'une des UE 3.4 et/ou 5.6 S6 :

- Les étudiants réajusteront tout ou partie de leur travail en accord avec un nouveau guidant.

En cas d'invalidation de l'UE 6.2 S6 :

- Les étudiants retravailleront leur abstract, qui sera corrigé par un professeur d'anglais.

En cas d'invalidation de l'U.E 5.7 S6 :

- L'étudiant réajustera sa présentation en accord avec un nouveau guidant.

## Annexe

### **PLAN** : proposition

#### **Introduction**

##### **I. Du thème à la problématisation**

Choix du thème et du sujet.

Questionnements

Formulation d'une question préliminaire

##### **II. Recueil et sélection des sources documentaires**

Méthodologie de la recherche

Présentation et argumentations des données sélectionnées

##### **III. Traitement et analyse critique de l'information recueillie**

Présentation des résultats

Analyse des informations recueillies

##### **IV. Synthèse**

Synthèse de la recherche

Discussion des résultats

Question de départ

**Conclusion** (plus générale et préciser ce qu'à apporter ce travail)

